



## 3 BANDE REGIONALE 2

## T3

Responsable : Serge Gauquié - Tel 0973679032 / 0649373106 - s.gauquie@free.fr

samedi 15 février 2014

**CONVOCAION à 14h00 DANS LE CLUB, Début des matches au plus tard à 14h30.**

R2 ( de 0,000 à 0,249 sur 2m80 - de 0,000 à 0,274 sur 2m60 )

15 points

Limitation : 60 reprises

### ZONE OPALE

POULE A		GRANDE SYNTHÉ	
PARISIS FRANCIS	01 _ 10 _ 8	0.207	GRAVELINES
PAILLARD BERTRAND	02 _ 8 _ 6	0.484	GRAVELINES
BRIOIT ROGER	03 _ 4 _ 4	0.159	DUNKERQUE

POULE B		GRANDE SYNTHÉ	
<i>Les joueurs du même club débutent la compétition.</i>			

### ZONE FLANDRES

POULE A		ESTAIRES	
LE GOHEBEL JACQUES	01 _ 16 _ 10	0.312	VILLENEUVE
BENINCA JEAN PIERRE	04 _ 7 _ 6	0.215	VILLENEUVE
MORTREUX NICOLAS	05 _ 5 _ 4	0.228	RONCHIN

POULE B		ESTAIRES	
ZEUDE ALAIN	02 _ 7 _ 6	0.244	ANNOEULLIN
MAHELLE GUILLAUME	03 _ 7 _ 6	0.234	RONCHIN
POULE A/B		ESTAIRES	
LE GOHEBEL JACQUES	01 _ 16 _ 10	0.31	VILLENEUVE
ZEUDE ALAIN	02 _ 7 _ 6	0.24	ANNOEULLIN
MAHELLE GUILLAUME	03 _ 7 _ 6	0.23	RONCHIN
BENINCA JEAN PIERRE	04 _ 7 _ 6	0.22	VILLENEUVE
MORTREUX NICOLAS	05 _ 5 _ 4	0.23	RONCHIN

1er tour :

Match A : Joueur 1 contre Joueur 5

Match B : Joueur 2 contre Joueur 4

2ème tour :

Joueur 3 contre Gagnant Match B

Gagnant Match A contre Perdant Match B

3ème tour :

Joueur 3 contre Perdant match A

Pour déterminer le 2ème tour, en cas d'égalité au 1er tour,

les joueurs sont départagés à la série, puis à celui qui a commencé la partie (bille blanche).

Arbitrage pour les 2 premiers tours, par le joueur ne jouant pas

(inter-arbitrage)

, et par un arbitre du club (Un joueur devant arbitrer peut se faire remplacer par un volontaire)

Arbitrage pour le 3ème tour :